

Décision

Générale

colonial

Décision n° 148 nommant sujet français, le nommé Abdillahi Ahmed

n° 148

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 février 1947

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vull'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vula requête en date du 26 septembre 1946 par laquelle le nommé Abdillahi Ahmed, Fils de feu Ahmed Mahmoud et de feu Dahabo Bone Race : Somalie Choilanche, Né en 1879 à Boulahar (Somaliland), Domicilié à Djibouti, quartier 3. Profession : pêcheur, Situation de famille : marié, 3 enfants, sollicite la constatation de sa qualité de su jet français

Vull'avis favorable du commandant de cercle; Après enquête du service de la sûreté: Considérant que l'intéressé étant domicilié à la Côte française des Somalis avec sa fa mille depuis plus de dix ans, a acquis une situation notable attestant le caractère défi nitif de son établissement et remplit les con ditions exigées par l'article 1 er du décret du 25 février 1939 pour la constatation de sa qualité de sujet français.

TEXTE INTÉGRAL

Que le nommé Abdillahi Ahmed est su jet français pour jouir de tous les droits et prérogatives attachés à cette qualité.

Le Gouverneur
P.-H.

SIRIEX